

Chers adhérents,

En Juillet 2021, POPAI France - Syndicat National du Marketing Point de Vente - avait alerté les donneurs d'ordre du Retail et les pouvoirs publics sur la flambée du prix des matières premières, et des difficultés d'approvisionnement qui résultaient de la crise sanitaire de 2020 et de 2021.

**Après une courte accalmie, notre secteur est à nouveau fortement touché par les hausses de prix des matières premières (bois, métaux, plastiques, verres, papiers/cartons...) et par les pénuries, compte-tenu du contexte géopolitique.**

**L'indice Bloomberg des matières premières a d'ailleurs progressé de 30 % depuis le début de l'année pour remonter à des niveaux jamais vus depuis 2015.**

Ainsi, plusieurs de nos adhérents – producteurs de solutions Marketing Point de Vente - nous ont alerté sur les conséquences de ce changement brutal d'environnement économique :

- Envolée des coûts de production qui peuvent entraîner des pertes importantes,
- Risques de retards dans la réalisation des commandes pour leurs clients.

Dans ce contexte, il s'agit de considérer les retards liés à l'approvisionnement de matières premières comme un cas de « force majeure » et de ne pas appliquer les pénalités de retard prévues aux contrats.

Il s'agit également d'être souple dans l'application des contrats concernant les prix fermes, non révisables.

**POPAL France recommande donc que l'augmentation des prix des matières premières soit supportée par l'ensemble des parties en imputant un pourcentage du surcoût d'approvisionnement/production aux donneurs d'ordre.**

Chers adhérents, parallèlement à cette information, nous informons la presse et saisissons les pouvoirs publics.

Toute l'équipe de POPAI France reste disponible et mobilisée pour ses adhérents et l'ensemble de la filière du Marketing Point de Vente.

Pour le **Syndicat National du Marketing Point de Vente**

Sandrine JEAN  
Directrice Générale